



Séance n° ____ : Mariage(s) et remariage(s) (Fiche enseignant)

Introduction

a) Comment dit-on, en latin, « mariage » ? « époux / épouse » ? « union » ? Cherchez les réponses dans le livre V.

le mariage : *nuptiae, -arum, f. pl.* (mot toujours au pluriel en latin, comme « les noces » en français)

un époux / une épouse : *conjux, -ugis, m. / f.*
une union : *conjugium, -ii, n.* } Ce sont des mots de la même famille.

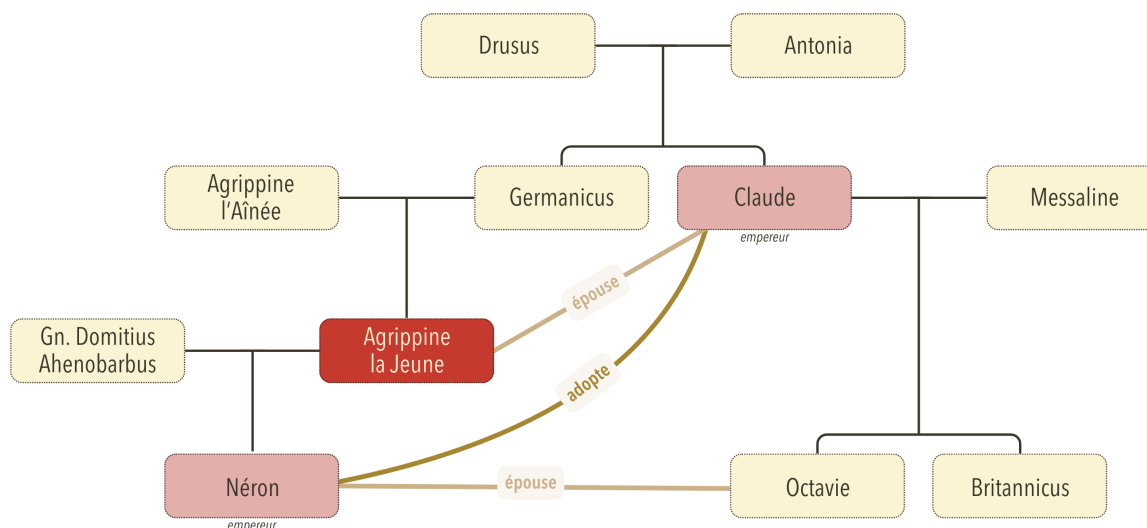
b) Savez-vous comment sont formés ces mots latins ? Quels mots ont-ils donné en français ?

Les mots latins *conjux* et *conjugium* sont dérivés du mot *jugum* qui signifie « le joug », cette pièce de bois que l'on mettait sur la tête des bœufs pour les atteler ensemble. Le préfixe « *con-* » dérive de la préposition *cum*, qui signifie justement « avec », « ensemble ».

Le mot *conjux* a donné en français le nom « conjoint(e) » et l'adjectif « conjugal ». Le mot *nuptiae* a donné en français l'adjectif « nuptial ».

I – L'arbre généalogique d'Agrippine : sa place au sein de la famille impériale

1. Complétez l'arbre généalogique « Agrippine au sein de la famille impériale » (**Annexe 2**) en vous aidant des phrases suivantes, extraites des chapitres V et VII. Vous pouvez vous aider soit de la traduction dans la partie bilingue, soit du vocabulaire de la partie unilingue.



2. Certains liens et certaines unions ne figurent pas sur cet arbre généalogique : après avoir relu les livres V et VII, faites-les apparaître clairement.

On peut rajouter un lien entre Claude et Agrippine, puisqu'elle épouse ce dernier en troisièmes noces, alors qu'il s'agit de son oncle. On peut ensuite rajouter un lien entre Claude et Néron, puisque ce dernier est adopté par l'empereur. Enfin, on peut rajouter un lien entre Octavie, qui épouse cette dernière afin de renforcer ses liens avec la famille impériale.



3. Relisez les livres III et IV et relevez les mots appartenant au vocabulaire de la famille, en les classant par déclinaison.

1 ^{ère} déclinaison	2 ^e déclinaison	3 ^e déclinaison
<i>familia, -ae, f. : famille</i>	<i>vir, -i, m. : mari</i> <i>filius, -ii, m. : fils</i> <i>patruus, -i, m. : oncle</i> <i>gener, -eri, m. : gendre</i>	<i>genus, -eris, n. : famille</i> <i>conjux, -ugis, m./f. : époux / épouse</i> <i>pater, -tris, m. : père</i> <i>nepos, -otis, m. : petit-fils</i>
<i>cognatus, -a, -um : parent(e)</i>		

II – La femme, objet du mariage

1. Lisez l'enrichissement intitulé « Voulez-vous m'épouser ? » (p. 38).

2. Pouvez-vous citer d'autres mariages d'intérêt célèbres ?

3. Les verbes signifiant « se marier », « épouser »

En français, que l'on soit un homme ou une femme, on peut employer indifféremment les deux verbes ci-dessus. En latin, en revanche, il existe des tournures réservées à l'époux, et d'autres réservées à l'épouse, ce qui traduit et trahit le statut inférieur de cette dernière.

a) Cherchez, au livre V, le verbe qu'utilise à deux reprises Agrippine pour évoquer ses différents mariages et qui est réservé aux femmes. Recopiez les deux phrases dans lesquelles il est utilisé.

Il s'agit du verbe *nubo, -is, -ere, nupsi, nuptum* (qui est de la même famille que le mot *nuptiae, -arum*) :

- *Ante eum cum duobus aliis viris nupsi* (« Avant lui, j'ai eu deux autres maris »).
- *Cui nubere statui quamquam patruus erat* (« J'étais déterminée à devenir son épouse, bien qu'il s'agisse de mon oncle »).

b) En vous aidant du dictionnaire, trouvez le sens premier de ce mot (vous pouvez utiliser le Gaffiot en ligne : <https://gaffiot.fr/>).

Le sens premier de ce mot est « couvrir », « voiler ». La femme romaine portait en effet un voile le jour de ses nocces, qu'elle gardait tout au long de la cérémonie et que son mari lui retirait lorsqu'elle arrivait dans sa nouvelle maison. Lorsqu'une femme romaine dit « *nubo* » (« je me marie »), elle dit en réalité qu'elle « prend le voile ».

c) Qu'est-ce que le *flammeum* ?

Ce mot désigne le voile porté par la nouvelle épouse. Il était jaune foncé et brillant comme une flamme, d'où son nom en latin. Il couvrait le corps de la jeune femme de la tête aux pieds.

d) Cherchez, dans le livre VII, l'expression signifiant « épouser » et qui est réservée à l'homme.

Il s'agit de l'expression *uxorem ducere*.



e) En vous aidant du dictionnaire, relevez les principaux sens du verbe utilisé dans l'expression trouvée ci-dessus (vous pouvez utiliser le Gaffiot en ligne : <https://gaffiot.fr/>).

Le verbe *duco*, -is, -ere, *duxi*, *ductum* signifie notamment : « tirer hors de » ; « attirer à soi » ; « conduire, mener, diriger ».

f) En vous appuyant sur l'ensemble des réponses précédentes, montrez que les verbes et expressions utilisés en latin pour dire « épouser » sont révélateurs des inégalités entre les hommes et les femmes à Rome.

Le fait qu'il y ait des constructions et des termes différents selon le sexe est en soi révélateur d'une différence de statut, donc d'inégalités.

L'expression réservée aux hommes (*uxorem ducere*) les place en position de sujet tandis que dans cette tournure la femme est objet (*uxorem* est à l'accusatif) et donc dans une situation passive. De plus le verbe utilisé (*ducere*) est un verbe de mouvement qui indique une action forte ainsi qu'un déplacement de la femme de sa sphère habituelle vers celle de son nouvel époux. Cette expression souligne le fait que la femme, en se mariant, change non seulement de tutelle (elle passe sous la tutelle de son époux) mais aussi d'environnement et qu'elle doit désormais s'adapter à celui de son mari.

Le verbe réservé aux femmes (*nubere*) souligne l'infériorité de cette dernière puisque le fait de revêtir un voile pendant les noces est un signe de pudeur, mais aussi de soumission.

g) Cherchez, dans le livre V, une autre expression faisant allusion au mariage. Recopiez-la et montrez que cette expression est également révélatrice des inégalités entre les hommes et les femmes à Rome.

Il s'agit de l'expression qu'on trouve dans la phrase 2 : *cui Tiberius me annos natam tredecim tradidit* (« [...] à qui Tibère m'a donnée en mariage à l'âge de treize ans »).

Dans cette expression, la femme est en position d'objet sur le plan grammatical (*me* est à l'accusatif), ce qui souligne sa passivité et le fait qu'elle n'est pas du tout consultée dans le cadre de la décision qui vise à déterminer qui sera son futur époux. On peut également souligner le jeune âge d'Agrippine au moment de son premier mariage, qui correspond à l'âge moyen auquel on mariait les jeunes filles à Rome, ainsi que la toute-puissance de l'empereur dans ce contexte, puisque c'est lui qui a choisi le premier époux d'Agrippine, et non pas les parents de cette dernière.

III – Grammaire : les nombres

1. Dans le livre V, relevez les nombres en les classant dans le tableau ci-dessous.

Adjectifs cardinaux		Adjectifs ordinaux
qui se déclinent	invariables	
<i>tribus</i> : trois <i>duobus</i> : deux <i>duae</i> : deux <i>unius</i> : un	<i>tredecim</i> : treize <i>novem</i> : neuf	<i>primus</i> : premier <i>secundus</i> : deuxième, second <i>sextum</i> : sixième



2. Les adjectifs ordinaux se déclinent comme les adjectifs de la première classe :

primus, -a, -um

secundus, -a, -um modèle : *bonus, -a, -um*

sextus, -a, -um

Précision sur l'adjectif *secundus, -a, -um* :

Il peut être traduit soit par « second » soit par « deuxième ». Attention en français car ces adjectifs ont deux emplois bien distincts : ils désignent tous les deux ce qui vient après le « premier », mais on emploie « second » lorsqu'il n'existe que deux éléments, et « deuxième » lorsqu'il en existe davantage.

On dit donc « la Seconde Guerre mondiale », car il n'y en a pour le moment pas eu de troisième. En revanche, au livre V, Agrippine désigne Gaius Crispus Passienus comme son « deuxième » mari car elle en a eu un troisième un peu plus tard. Il ne faudrait pas faire l'erreur de traduire *secundus* par « second » dans cette phrase, malgré la proximité du mot latin et du mot français : « *Secundus conjux Gaius Crispus Passienus [fuit].* »

3. En latin, la plupart des adjectifs cardinaux sont invariables, sauf « un », « deux » et « trois », qui se déclinent.

IV – Grammaire : le verbe *fio* (*fio, fis, fieri, factus sum*)

1. Traduisez en français.

a) *Agrippina Augusta facta est.* > Agrippine devint / est devenue impératrice.

b) *Britannicus princeps non fiet.* > Britannicus ne deviendra pas empereur.

c) *Princeps fieri volo.* > Je veux devenir empereur.

d) *Liberti facti sumus.* > Nous devînmes / sommes devenus des affranchis.

2. Traduisez en latin, sans oublier d'accorder le participe parfait en genre et en nombre avec le sujet.

a) Ils devinrent / sont devenus esclaves. > *Servi facti sunt.*

b) Je devins / suis devenue servante. > *Ancilla facta sum.*

c) Il devint / est devenu empereur. > *Princeps factus est.*

d) Elles devinrent / sont devenues servantes. > *Ancillae factae sunt.*